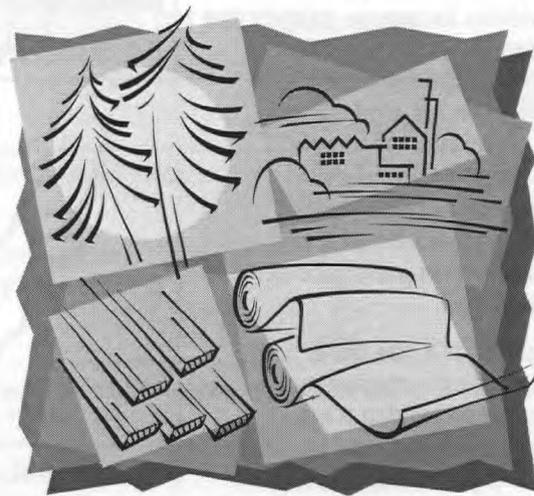


# Équipements, secteur de la forêt et des pâtes et papiers



## LES POSSIBILITÉS

Le secteur mexicain de la forêt offre des débouchés intéressants aux producteurs canadiens d'équipements destinés au secteur de la forêt et des pâtes et papiers.

- Environ 80 pour 100 des 50 millions d'hectares de forêt du pays sont contrôlés par 9 000 petits propriétaires terriens communaux.
- Les producteurs mexicains utilisent pour l'essentiel des technologies périmées et des méthodes très peu efficaces qui gaspillent beaucoup de ressources.
- Des modifications à la Constitution mexicaine permettent maintenant aux petits propriétaires communaux de combiner leurs activités et de créer des coentreprises avec des sociétés étrangères.
- Le secteur mexicain de la forêt devra se moderniser pour faire concurrence au flux des importations qui fait suite à la libéralisation des échanges.

## UNE FORÊT CONTRÔLÉE PAR LES COLLECTIVITÉS

Le Mexique a le plus important secteur forestier, contrôlé par les collectivités, des pays en développement. Depuis la Révolution mexicaine, l'essentiel des terres agricoles

du pays est resté sous la forme d'*ejidos*, terres communales. Plus de 9 000 de ces entités contrôlent environ 80 pour 100 des 50 millions d'hectares de ressources forestières du Mexique. Ces propriétés appartiennent à la commune, mais les *ejidatarios* ont la jouissance de petits lots. Jusqu'à récemment, ces droits communaux étaient transmis par héritage, mais ne pouvaient pas être vendus ou hypothéqués.

La législation précise que les droits à toutes les ressources forestières du Mexique appartiennent au gouvernement. De façon traditionnelle, les droits de coupe étaient cédés à des sociétés d'abattage dans le cadre de concessions. Ces entreprises, des sociétés d'État la plupart du temps, payaient aux *ejidatarios* des frais minimes en échange de ces droits forestiers. Au cours des années 1980, des pressions ont été exercées sur le gouvernement pour qu'il mette un terme à cette pratique et qu'il accorde aux *ejidos* le droit de gérer leurs propres ressources forestières, qu'ils possédaient en théorie. À compter de 1983, quelques expériences ont été réalisées et, par la suite, cette approche de type communautaire a été élargie à l'ensemble du pays dans une loi sur la forêt promulguée en 1986. Les sociétés

## SOMMAIRE

Ce document d'information sur le marché mexicain des **équipements, du secteur de la forêt et des pâtes et papiers** a été produit et publié par Prospectus Inc., en vertu d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et résumés sectoriels sur les débouchés au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

### InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou  
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink\* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :

1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet: <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier auprès de Prospectus Inc. au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur. S'adresser à :

Prospectus Inc.

Service des commandes

Téléphone : (613) 231-2727

Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et

Services, février 1997

N° cat. E73-9/62-1996-1F

ISBN 0-662-81647-1

Also available in English.

PARAÎNÉ PAR

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade

d'abattage et les scieries appartenant à des intérêts locaux se sont multipliées dans tous les États forestiers. Les permis d'abattage n'étaient pas transférables et les exploitants étaient libres d'embaucher leurs propres conseillers techniques. Malheureusement, la faible taille de ces exploitations a abouti à un modèle de production inefficace et source de gaspillage.

Ce cadre juridique n'a pas duré longtemps. La réglementation sur le contrôle communautaire n'est entrée en vigueur, en totalité, qu'en 1988. Quatre ans plus tard, une modification à la constitution et une nouvelle loi sur la forêt apportaient des changements profonds, qui inquiètent plusieurs. En effet, certains craignent maintenant que ce soit la fin de la forêt sous contrôle communautaire. L'intention du gouvernement était en réalité de renforcer les collectivités forestières en donnant aux *ejidatarios* davantage de droits sur leurs terres. Il s'agissait de leur permettre d'accéder à des capitaux et de favoriser l'expansion des plantations forestières. Pour la première fois, les *ejidatarios* peuvent obtenir des titres de propriété précis, les vendre ou constituer des coentreprises avec des investisseurs.

Les limites imposées par la constitution à la taille des propriétés ont été adoucies, ce qui fait que des sociétés appartenant à des intérêts divers peuvent maintenant posséder jusqu'à 20 000 hectares. D'autres modifications à la Loi sur la forêt permettent une gérance à long terme des ressources ainsi que l'obtention d'aide technique pour élaborer des plans de gestion de la forêt. Cette nouvelle législation a déjà été à l'origine d'un certain nombre de coentreprises entre des sociétés canadiennes et américaines de la forêt et des syndicats d'*ejidos*. Ces entreprises, qu'on appelle *agroasociaciones*, peuvent regrouper des partenaires qui apportent la technologie, les

## PRINCIPAUX ÉTATS FORESTIERS



Source : Données fournies par le *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, l'ancien Secrétariat à l'agriculture, 1995.

capitaux et les compétences en commercialisation mais l'apport en terre doit se faire sous forme d'actions spéciales indiquant que la terre reviendra au propriétaire original lors de la dissolution de la société.

Il y a de nombreuses entraves à la pleine application de la nouvelle législation. Les textes eux-mêmes sont ambigus. Il n'y a pas de système d'évaluation des propriétés terriennes. Nombre de propriétés ne sont pas clairement délimitées et on a vu la violence apparaître quand le gouvernement a tenté de mettre en place un programme d'attribution des titres dans certaines régions. Certaines des *ejidos* se trouvent dans des parcs nationaux ou dans d'autres zones protégées. Au moins trois niveaux de bureaucratie gouvernementale, et parfois cinq, participent au processus d'attribution des titres des terres.

Malgré ces obstacles, la plupart des observateurs estiment que ces réformes finiront par être appliquées dans leur totalité. Au fur et à mesure que le secteur se mécanisera et

adoptera des technologies plus sophistiquées, les fabricants canadiens d'équipement pour la forêt verront apparaître d'importants nouveaux marchés, ainsi que d'excellentes possibilités de coentreprises.

## LES RESSOURCES FORESTIÈRES DU MEXIQUE

Le territoire national du Mexique comporte de 191 et 198 millions d'hectares. Les données publiées en 1994 par le *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, l'ancien Secrétariat à l'agriculture, donnent un total de 197,8 millions d'hectares dont 56,8 sont composés de forêts et de jungles. D'après une évaluation de la *Cámara Nacional de la Industria Forestal (CNIF)*, Chambre nationale de l'industrie des produits de la forêt, un peu moins de 50 millions d'hectares constituent des ressources forestières. Moins de la moitié de ces ressources sont considérées comme exploitables commercialement. L'inventaire total de bois

debout des forêts commerciales était évalué, en 1993, à 2 milliards de mètres cubes.

Les forêts tempérées et froides sont la principale source d'arbres pour le secteur de la forêt. D'après une évaluation du World Forest Institute, elles représentent environ 90 pour 100 de la production mexicaine. Elles sont composées pour l'essentiel de pins dont on retrouve 72 espèces, variétés et formes différentes. Les autres espèces qui produisent des quantités non négligeables de bois sont l'*Abies*, le *Juniperus* et le *Cupressus*. Il y a très peu de plantations à une seule espèce. Ces forêts sont situées essentiellement dans les montagnes, dans les États de Chihuahua, Durango, Jalisco, Michoacán, Guerrero, Oaxaca et Chiapas. Environ 85 pour 100 du bois d'œuvre abattu est du pin, 7 pour 100 du chêne et le reste est composé essentiellement de bois durs tropicaux.

Les forêts tropicales se trouvent essentiellement dans le sud et le sud-est. Même si elles représentent environ la moitié des ressources forestières du pays, elles n'ont pas été exploitées de façon intensive. Les espèces les plus courantes sont le *Cedrela odorata*, le cèdre, et le *Swietenia macrophylla*, l'acajou, qu'on appelle couramment «le beau bois» et qui sert surtout à la fabrication de meubles.

La déforestation est un problème permanent. D'après des évaluations du gouvernement, le pays a perdu plus de 30 pour 100 de ses forêts depuis 1960 avec une déforestation annuelle de 340 000 hectares. Ces pertes se constatent essentiellement dans les forêts tropicales et sont causées par l'expansion de l'élevage du bétail ainsi que par les incendies et les coupes illégales. Toute une série de dommages environnementaux graves parmi lesquels la pollution de l'eau, les inondations et la

## RESSOURCES FORESTIÈRES DU MEXIQUE, 1993 EN MILLIONS D'HECTARES

Type de forêt	Ressources totales	Disponibilité commerciale
Espèces des climats tempérés et froids	25,4	15,0
Bois tendre	17,3	
Bois dur	8,1	
Forêts tropicales et subtropicales	24,2	6,0
Forêts de hauteur moyenne et basse	19,7	
Futaies	4,5	
<b>Total</b>	<b>49,6</b>	<b>21,0</b>

Source : Cámara Nacional de la Industria Forestal (CNIF), Chambre nationale de l'industrie des produits de la forêt, 1994.

diminution de la biodiversité ont causé cette déforestation. On a réalisé un inventaire complet des ressources forestières en octobre 1994 et on prévoit en faire la mise à jour tous les dix ans à l'appui du programme de reforestation.

Même si pratiquement toute la production forestière du Mexique vient de forêts naturelles, on a assisté récemment à des tentatives de plantations commerciales. Cela s'est surtout passé dans les États de Veracruz, de Tabasco et du Yucatán. On a également enregistré une augmentation marquée des efforts de reforestation par les grands producteurs multinationaux de produits de la forêt ainsi que par les groupes communautaires bénéficiant de l'aide du gouvernement. C'est ainsi que le *Grupo Ecológico Sierra Gorda*, Groupe écologique de la Sierra Gorda, avec l'appui de l'État de Querétaro et du *Secretaría de Desarrollo Social (Sedesol)*, le Secrétariat au développement social, a planté 600 000 arbres en 1994 seulement. Le gouvernement a créé récemment le *Fondo de Desarrollo Forestal (Fondfor)*, Fonds national pour le développement de la forêt, qui devrait dépenser près de un milliard de dollars US pour replanter 500 000 hectares dans le sud-ouest du pays. Le gouvernement a reçu des prêts importants de la Banque mondiale et de la Banque

interaméricaine de développement pour appuyer ses efforts de reforestation et la mise en œuvre d'autres pratiques de gestion de la forêt par les *ejidos*. Le gouvernement japonais a aussi prêté de l'argent pour des projets de reboisement dans les États de Morelos et de México.

Le gouvernement du Canada aide également le Mexique dans ses efforts pour mettre en place des pratiques de gestion forestière modernes. Ressources naturelles Canada vient en aide à trois forêts modèles au Mexique dans les États de Calakmul, de Chihuahua et de Mariposa Monarca. Chacune de ces forêts se trouve dans une région climatique différente.

## LE SECTEUR DE LA FORÊT

Même si le secteur de la forêt a officiellement environ soixante-dix ans au Mexique, il en est toujours à ses débuts en ce qui concerne la technologie, l'infrastructure et les pratiques de gestion forestière. Environ 80 pour 100 de toutes les ressources forestières sont exploitées par de petits producteurs utilisant une technologie périmée et des technologies gaspillant la ressource.

C'est ce qui explique que les rendements forestiers sont relativement

faibles. La production n'est que d'environ un mètre cube de bois rond par hectare et par année. Il faut comparer ces chiffres avec 3,5 mètres cubes de bois rond par hectare aux États-Unis et 2,3 au Canada. D'après le *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche, la productivité du secteur mexicain de la forêt est inférieur d'environ 40 pour 100 à la moyenne mondiale.

De façon traditionnelle, les billes de bois et le bois d'œuvre sont entreposés à l'extérieur pendant des périodes prolongées, ce qui fait que le bois sèche au soleil et a une teneur en humidité de 12 à 14 pour 100. Certains producteurs ont commencé à installer des fours de séchage face à la demande de bois d'œuvre de meilleure qualité pour les secteurs de la construction et du meuble. Les efforts de modernisation sont cependant freinés par des problèmes de transport. Comme il y a peu de rivières à proximité des forêts commerciales, il faut transporter le bois par camion, surtout sur des petites routes de montagne. C'est ainsi que dans les États qui produisent du bois d'œuvre, Durango et Chihuahua, la densité des routes forestières n'est respectivement que de 2,6 et de 7,0 mètres par hectare. Ces chiffres se comparent à 16 mètres par hectare jugés nécessaires par les dirigeants du *Semarnap*.

Ces facteurs se combinent pour expliquer que l'industrie mexicaine a du mal à faire concurrence aux fournisseurs étrangers de bois, qui sont tous en position de force à la suite des politiques de libéralisation des échanges. D'après le *World Forest Institute*, le coût de la production du bois au Mexique est supérieur de 35 à 40 pour 100 à la moyenne mondiale.

Une nouvelle *Ley Forestal*, Loi sur la forêt, promulguée en décembre 1992

devrait favoriser les investissements à long terme dans ce secteur. Le gouvernement a reconnu qu'il faut avoir la garantie de disposer de la terre forestière pendant au moins vingt ans pour mettre en place une plantation commerciale. Au début de 1995, l'administration du président Zedillo a lancé une autre réorganisation du secteur quand elle a créé le *Semarnap*. L'une des missions du nouveau Secrétariat est de mettre en place des conditions pour le développement durable de la forêt.

### LA PRODUCTION DE BOIS

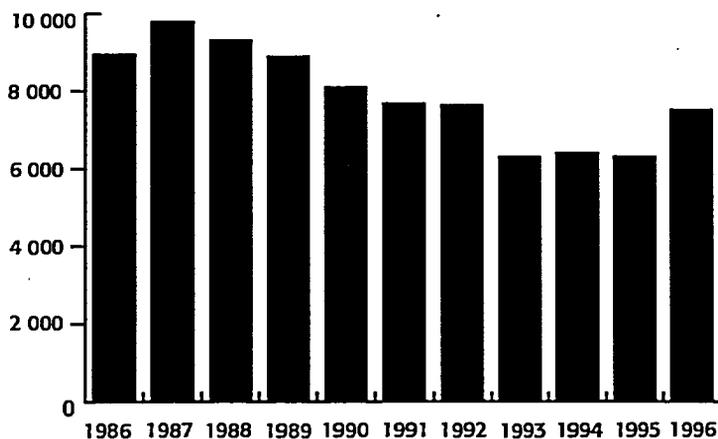
La production de bois a diminué au cours des dernières années, à la fois en termes absolus et en importance dans l'économie. Elle a baissé d'un tiers entre 1987 et 1993 et de dix pour cent en 1993 seulement. On a enregistré en 1994 une légère augmentation pour arriver à 6,4 millions de mètres cubes de bois rond, suivie d'une diminution pour se situer à 6,3 millions de mètres cubes en 1995. En 1996, la production a à nouveau augmenté du fait de l'augmentation des exportations, surtout vers les États-Unis. On prévoit pour l'année une production de 7,5 millions

de mètres cubes à partir des données du premier trimestre, mais le *US Department of Agriculture* a évalué que l'augmentation de la production en 1996 pourrait atteindre 30 pour 100.

Environ les trois quarts de la production mexicaine de bois rond est vendue sous forme de sciage ou de grume de déroulage. Dix-neuf pour cent vont à la production de cellulose pour la fabrication du papier. Les autres produits d'importance sont les poteaux et les piliers, les traverses de chemin de fer et le charbon. Plus des deux tiers de la production forestière du Mexique vient de trois États. Le Durango est le plus gros producteur forestier avec 31 pour 100 de la production en 1995, suivi des États de Chihuahua et de Michoacán avec respectivement 21 et 17 pour 100.

La dévaluation du peso, en décembre 1994, a ravivé ce secteur. Les producteurs mexicains éprouveront toutefois des difficultés à long terme à faire concurrence aux produits importés du bois. La production totale de bois en 1994 ne représentait que 43 pour

### COMPOSITION DE LA PRODUCTION MEXICAINE DE BOIS D'ŒUVRE



Sources : *Memoria Económica* 1991-1992, *Cámara Nacional de la Industria Forestal (CNIF)*, Chambre nationale de l'industrie des produits de la forêt, 1986 à 1993, et *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche, *Dirección General Forestal*, 1984.

## PRODUCTION DE BOIS D'ŒUVRE AU MEXIQUE, 1995

### Mètres cubes de bois rond

État	Tous les bois		Pin	
	Production totale	% par État	Production totale	% par État
Durango	1 942 737	30,8	1 838 714	34,4
Chihuahua	1 293 053	20,5	1 188 588	22,2
Michoacán	1 084 172	17,2	857 497	16,0
Oaxaca	408 855	6,5	393 148	7,3
Jalisco	368 253	5,8	326 828	6,1
Puebla	297 478	4,7	228 833	4,3
Guerrero	167 181	2,7	156 031	2,9
México	96 202	1,5	47 254	0,9
Autres	644 486	10,2	314 830	5,9
<b>Total</b>	<b>6 302 417</b>	<b>100,0</b>	<b>5 351 723</b>	<b>100,0</b>

Source : *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydriques, l'ancien Secrétariat à l'agriculture, 1995.

100 de la consommation intérieure, évaluée à 15 millions de mètres cubes. Cela laisse voir des possibilités de coentreprises avec des sociétés forestières canadiennes, qui pourraient aider leurs homologues mexicains à se moderniser et à adopter des pratiques de gestion modernes de la forêt.

### LA PRODUCTION DE PÂTE DE BOIS

Au Mexique, la pâte de bois est connue sous le nom de *celulosa*. Ce secteur a été durement touché par la libéralisation du commerce. La production nationale est tombée de 551 000 tonnes en 1988 à 276 300 en 1993. L'industrie a souffert du surapprovisionnement mondial de pâte entre 1991 et 1993 et au moins quatre usines mexicaines de pâtes et papiers ont fermé. La relance des prix en 1994 et la dévaluation du peso ont permis à deux d'entre elles de reprendre leurs activités. La production de pâte mécanique a cessé complètement en 1994, à la suite d'une chute abrupte de 118 110 tonnes en 1988 à 13,4 tonnes en 1993. Les fibres blanches représentaient 42 pour 100 de la production de 1994, suivies par la pâte de bois non blanchie qui représente 27 pour 100.

À la suite de ces diminutions de la production intérieure, les importations de pâte ont augmenté de huit pour cent pour atteindre 1,6 million de tonnes en 1994. Même après la dévaluation du peso de décembre 1994, les importations de pâte en 1995 n'ont baissé que de neuf pour cent pour se situer à 1,5 million de tonnes, une réaction remarquablement faible par rapport à celle d'autres secteurs d'activité. Le Mexique a exporté une certaine quantité de pâtes et de fibres en 1995 pour la première fois au cours des dernières années, mais il s'agissait uniquement de 5 000 tonnes.

La reprise à long terme du secteur de la pâte nécessitera de disposer d'usines plus importantes pouvant tirer parti des économies d'échelle. La capacité moyenne annuelle de production des usines mexicaines est de 100 000 tonnes alors qu'à l'échelle internationale, elle est d'environ 250 000 tonnes. L'industrie aurait également intérêt à augmenter le nombre de plantations commerciales afin de garantir des approvisionnements concurrentiels plus stables en matières premières.

### LA PRODUCTION DE PAPIER

Il y a huit usines de pâtes et papiers et 58 fabricants de papier au Mexique. La capacité de production de papier a atteint un sommet avec 3,8 millions de tonnes métriques en 1991 pour diminuer sensiblement par la suite. Ces chiffres comprennent la capacité de production des usines qui ont été temporairement fermées en 1994. La production totale de papier a augmenté de 3,5 pour 100 en 1994, pour atteindre 2,9 millions de tonnes, soit environ 75 pour 100 de sa capacité de production. Les productions les plus importantes ont été celles de papier destiné à fabriquer des boîtes et du carton, puisqu'elles ont représenté plus de la moitié de la production totale. On prévoyait un léger redressement pour 1995 car la dévaluation du peso devait permettre de remettre en marche des usines qui avaient cessé leurs activités. Les exportations de papier ont près de triplé pour atteindre 387 000 tonnes alors que les importations ont baissé de 43 pour 100 pour totaliser 584 000 tonnes pour l'année. Si cela représente une amélioration importante de la balance commerciale, cet avantage a été plus que neutralisé par la diminution des ventes intérieures. Celles-ci ont en effet réagi brutalement aux augmentations de prix imputables à la dépendance des producteurs mexicains de papier envers la pâte et la fibre importées.

L'accès aux technologies de pointe pour la fabrication du papier est relativement facile au Mexique étant donné que la plupart des sociétés mexicaines de papier sont affiliées à des sociétés américaines ou européennes. *Productores e Importadores de Papel (PIPSA)*, la société d'État fabriquant du papier journal, est la principale exception. Certaines de ses usines ont été fermées pendant des années et ouvrent à nouveau maintenant avec de la vieille machinerie. *PIPSA* est en cours de priva-

tisation et la plupart des grands producteurs de papier du Mexique ont fait des offres pour l'acquérir.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

On ne dispose pas de données fiables décrivant les importations mexicaines d'équipement en provenance du Canada ou du reste du monde, équipement destiné au secteur de la forêt ou des pâtes et papiers. En effet, une grande partie de l'équipement dont cette industrie se sert n'est pas réservé aux produits de la forêt et apparaît dans les statistiques commerciales dans les catégories d'équipement agricole ou de transport. De plus, pour l'essentiel, le système mexicain de statistiques douanières, qui est la source principale de toutes les données sur les importations, inscrit l'équipement forestier dans les catégories «autres».

On ne fabrique pas au Mexique d'équipement forestier spécialisé. Les fabricants locaux produisent de l'équipement de base mais le reste est importé. Les États-Unis sont de loin le plus important fournisseur d'équipement industriel au Mexique. Le pays importe environ la moitié de ses équipements agricoles pour un marché total des importations d'environ 200 millions de dollars US. Environ 90 pour 100 viennent des États-Unis. Le secteur des papiers utilise de l'équipement allemand, alors que les petits fabricants et les entreprises de transformation du papier font appel à des technologies asiatiques.

## LA CLIENTÈLE

Environ 80 pour 100 de toutes les ressources forestières du Mexique font partie des *ejidos*, propriétés communales, qui ont été officiellement attribuées par le *Secretaría de la Reforma Agraria (SRA)*, Secrétariat de la réforme agraire. Il y a un peu

plus de 9 000 *ejidos* et de communautés autochtones disposant de ressources forestières. S'ajoute à cela 15 pour 100 des ressources forestières qui sont distribuées entre 100 000 petits propriétaires privés. Les cinq pour cent qui restent appartiennent à l'État et font l'objet, dans certains cas, de concessions à de grandes compagnies forestières ou à des coopératives.

## LA PRODUCTION DE BOIS D'ŒUVRE

Des modifications à la constitution mexicaine, adoptée en 1992, ont changé le système de propriété foncière pour accorder aux *ejidatarios* les titres de propriété de leurs terres. On s'attend à ce que la nouvelle législation permette l'apparition de grandes exploitations forestières. Toutefois, jusqu'à maintenant, les progrès ont été lents. La réforme constitutionnelle a fait l'objet de controverses et il y a eu de l'opposition. L'État de Guerrero constitue un bon exemple. Dans cet État, il y a deux nouveaux secteurs d'exploitation forestière dans la région de Costa Grande dont l'un est exploité par Boise Cascade par l'intermédiaire de sa filiale Costa Grande Forest Products. La société s'est associée à 24 *ejidos* appartenant à l'*Unión de Ejidos Hermenegildo Galena (UEHG)*, la Coalition des *Ejidos* d'Hermenegildo Galena. Dans la même région, une société canadienne a constitué un partenariat avec *Unión de Ejidos Rubén Figueroa Figueroa (UERFF)*, la Coalition des *Ejido* de Rubén Figueroa Figueroa. Le projet exportera des sciages de pin vers le Japon, mais uniquement ceux de la meilleure qualité. D'après certains environnementalistes, cela laissera un excédent d'arbres de piètre qualité.

Les environnementalistes et les militants agricoles de la région ont protesté violemment contre le gouvernement de l'État de Guerrero qui a

activement fait la promotion de ces projets. En juin 1995, 17 agriculteurs ont été tués et 20 autres blessés dans un affrontement avec la police qui a retenu l'attention des groupes de défense des droits de l'homme partout dans le monde. Le gouvernement fédéral a institué une enquête et le gouverneur de l'État a été obligé de démissionner en mars 1996, après avoir été accusé d'avoir orchestré une attaque de la police contre les paysans.

Les protestations dans l'État de Guerrero ne tiennent pas en soi à des objections fondamentales concernant la réforme agraire. Elles résultent essentiellement de la crainte que les activités d'abattage soient trop intensives pour être durables. La plupart des observateurs estiment que, lentement mais sûrement, la réforme parviendra à ses objectifs.

Parmi les développements récents, on peut mentionner l'annonce faite en juin 1996 par *Empresas la Moderna* d'un investissement de 300 millions de dollars US au cours des sept années à venir pour lancer des activités d'abattage et d'agriculture dans les États de Tabasco et du Chiapas. Les opérations d'abattage s'intéresseront essentiellement à l'eucalyptus. Ces projets devraient occuper 300 000 hectares de terres d'*ejido*.

Au fur et à mesure qu'on constitue des lots de terre plus importants et qu'on met en place des pratiques forestières plus modernes, on verra apparaître une forte augmentation de la demande d'équipement forestier. Un grand nombre des sociétés qui se lancent dans ce secteur sont de grandes multinationales ayant leurs propres fournisseurs d'équipement. Les coopératives indépendantes sont celles qui offrent les meilleures chances aux fournisseurs canadiens d'équipement et elles peuvent également se révéler d'excellentes candidates pour créer des coentreprises.

Il y a également quelques grandes sociétés forestières mexicaines dont *Grupo Forestal Industrial et Ponderosa de México*. Les sociétés forestières canadiennes qui travaillent au Mexique peuvent aussi devenir des clients. C'est ainsi que MacMillan Bloedel participe à une coentreprise à Durango. Celle-ci dispose d'une usine qui produit 100 000 mètres cubes de panneaux de particules et 40 millions de pieds de planches de bois d'œuvre par année.

### LA PRODUCTION DE PÂTES ET PAPIERS

Alors que le sous-secteur du bois d'œuvre est dominé par un grand nombre de petites propriétés communales, le secteur du papier se trouve à l'opposé. Dix sociétés dominent ce secteur.

Les plus importants fabricants de papier industriel et d'affaires sont *Kimberley-Clark de México, Compañía Industrial de San Cristóbal et Smurfit Cartón y Papel de México*. Ils fabriquent une gamme complète de papiers, à l'exception du papier journal. Ils ont des usines de pâte dans tout le sud, l'est et le centre du pays. Certaines de ces usines sont intégrées à des installations de fabrication de papier. D'autres envoient la pâte à des usines à papier situées plus près des grands marchés.

La totalité du papier journal du Mexique est fabriquée par *Productores e Importadores de Papel (PIPSA)*, la société d'État de papier journal. En réalité, *PIPSA* est composée d'un groupe de trois sociétés d'État, ou sociétés bénéficiant de l'aide du gouvernement, qui sont en cours de privatisation.

Les compagnies de papier sont à l'avant-scène des projets récents du Mexique pour des plantations commerciales. *Smurfit, Simpson, Temple-Inland, Grupo Pulsar* et

## VENTES EN 1995 DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE PAPIER DU MEXIQUE

En milliers de pesos mexicains

Kimberley-Clark de México	6 901 376
Compañía Industrial de San Cristóbal	2 621 188
Grupo Industrial Durango	2 358 833
Smurfit Cartón y Papel de México	1 380 045
Ponderosa Industrial	1 048 195
Grupo Industrial de Atenquique	1 022 123
Compañía Paperela Maldonado	847 883
Empaques Ponderosa	756 516
Cartones Ponderosa	750 185
Papelería de Chihuahua	583 973
Envases Especializados de la Laguna	460 292
Fábrica de Papel San Francisco	205 684
Serpasa	133 724
Productora de Papel	131 273

Source : *Expansión*, août 1995.

International Paper font partie des sociétés qui ont lancé la culture de l'eucalyptus dans le sud du Mexique.

### LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

Le secteur des produits forestiers a été durement touché par la crise économique déclenchée par la forte dévaluation du peso en décembre 1994. En 1995, le produit intérieur brut (PIB) a chuté d'environ sept pour cent. Au cours de cette année, le secteur de la construction, qui absorbe environ 60 pour 100 du bois du pays, a fondu de 23 pour 100. Le secteur du papier, qui utilise presque un quart du bois du Mexique, a enregistré une diminution de 11,5 pour 100 en 1995.

On a assisté à un début de relance de l'économie au cours du second trimestre de 1996, après une baisse de un pour cent au premier trimestre par rapport aux mêmes périodes en 1995. La reprise a été plus forte que prévu avec une augmentation par rapport à l'année précédente qui a

été respectivement de 7,2 et de 7,4 pour 100 pendant les second et troisième trimestres. Une augmentation du PIB de 4,5 pour 100 est prévue pour l'ensemble de 1996 et la croissance pour 1997 devrait se situer aux alentours de 5 pour 100. Le secteur industriel s'est montré particulièrement dynamique avec une industrie de la construction qui a enregistré une reprise de la croissance de 25 pour 100 au troisième trimestre.

Le dynamisme de ce marché a relancé la production forestière. Les spécialistes de l'industrie s'attendent à une augmentation pouvant atteindre 30 pour 100 de la production de bois rond en 1996, qui se prolongera en 1997. Le PIB de l'industrie du bois a augmenté respectivement de 16,8 et de 9,3 pour 100 au cours des second et troisième trimestres de 1996. Le secteur des produits du papier a été l'un des derniers à repartir à la hausse puisque la diminution s'est prolongée au cours du premier semestre, avec une reprise de 2,2 pour 100 au cours du troisième trimestre. Cette croissance a été alimentée

essentiellement par les marchés d'exportation alors que la demande intérieure restait faible.

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le secteur mexicain de la forêt est réglementé en vertu de l'article 27 de la constitution mexicaine. Cet article précise que les ressources naturelles sont un bien public soumis à des contrôles spéciaux. La gestion du secteur de la forêt relève de la *Ley Forestal*, Loi sur la forêt, de décembre 1992. Les principaux outils de gestion de ce secteur sont le règlement d'application de cette *Ley Forestal*. La *Ley General del Equilibrio Ecológico y la Protección al Ambiente*, Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement, fait également sentir ses effets dans ce domaine.

Sous l'administration de l'ancien président Salinas, le *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydriques, était l'organisme administratif responsable de l'application de la *Ley Forestal*. Il lui incombait également de tenir à jour l'inventaire des ressources et de publier les données statistiques sur ce secteur.

Au début de 1995, l'administration Zedillo a créé un nouveau ministère, le *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. Il a repris les responsabilités du SARH pour le secteur forestier. L'inspection et la réglementation des importations de produits forestiers continuent à relever du *Secretaría de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural (Sagar)*, le nouveau Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et au développement rural, même si cela pourrait changer à l'avenir.

Cette modification a pour objet d'accroître la synergie entre les divers volets du secteur des ressources naturelles et de les développer d'une façon durable et respectueuse de l'environnement. Au sein du SARH, la forêt était perçue comme un concurrent à l'agriculture pour les terres disponibles plutôt que comme une ressource renouvelable. On ne s'attend pas à ce que cette réorganisation entraîne l'adoption de modifications à la *Ley Forestal*, même si on prévoit que le *Semarnap* mettra en œuvre les dispositions de la réforme foncière de façon plus énergique.

L'exploitation des ressources forestières est réservée exclusivement aux citoyens mexicains et nécessite l'autorisation préalable du *Semarnap*. Cet organisme émet les permis après qu'on lui ait remis des études techniques et socioéconomiques comprenant des évaluations d'effets environnementaux. Cette réglementation est actuellement en cours de révision.

Pratiquement tous les aspects de l'exploitation forestière sont soumis à des permis, à la préparation d'études et à quantité d'autres exigences. La plupart des observateurs sont d'avis qu'il sera moins coûteux de se conformer à ces exigences sous la tutelle du *Semarnap*, étant donné que les politiques du gouvernement cherchent à encourager le développement des ressources forestières.

## LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Le marché mexicain de l'équipement pour les secteurs de la forêt et des pâtes et papiers est spécialisé et se développe rapidement. Les données statistiques décrivant ce marché sont rares et les modèles historiques ne permettent pas de décrire l'avenir. Les sociétés canadiennes qui veulent pénétrer ce marché devraient chercher

conseil auprès des grandes associations industrielles. On compte parmi elles la *Cámara Nacional de la Industria Forestal (CNIF)*, Chambre nationale de l'industrie des produits de la forêt, ainsi que la *Cámara Nacional de las Industrias de la Celulosa y del Papel (CNICP)*, la Chambre nationale des industries du papier et de la cellulose. La loi mexicaine impose l'adhésion à une chambre nationale et ces organisations sont tenues de recueillir des statistiques et de procéder à des analyses de l'industrie.

Outre le fait qu'elles connaissent en général assez bien les tendances technologiques qui apparaissent, ces chambres tiennent à jour des répertoires de leurs membres et sont informées des foires commerciales à venir qui présentent un intérêt pour les sociétés de leur secteur. Un grand nombre de sociétés canadiennes ont constaté que la participation à ces foires est la façon la plus efficace d'en apprendre beaucoup sur le marché et de rencontrer des clients ou des partenaires éventuels. Le personnel de l'ambassade du Canada au Mexique et des consulats de Monterrey et de Guadalajara peut aider les sociétés qui ont préparé une stratégie d'exportation et cherchent des renseignements précis sur le marché.

## CONTACTS IMPORTANTS

### CANADA

#### Gouvernement canadien

#### Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'*InfoCentre*, qui est en mesure de donner des renseignements sur les

programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

#### **InfoCentre**

Téléphone : 1 800 267-8376 ou  
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink\* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre  
(BÉI) : 1 800 628-1581 ou  
(613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

La **Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada** peut fournir une aide précieuse aux Canadiens qui envisagent d'exporter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider les sociétés canadiennes à s'implanter au Mexique.

**Section des affaires commerciales**  
Ambassade du Canada au Mexique  
Schiller No. 529

Col. Polanco  
11560 México, D.F.  
Mexique

Téléphone : (52-5) 724-7900  
Télécopieur : (52-5) 724-7982

#### **Consulat canadien**

Edificio Kalos, Piso C-1  
Local 108A  
Zaragoza y Constitución  
64000 Monterrey, Nuevo León  
Mexique

Téléphone : (52-8) 344-3200  
Télécopieur : (52-8) 344-3048

#### **Consulat canadien**

Hotel Fiesta Americana  
Local 30-A  
Aurelio Aceves No. 225  
Col. Vallarta Poniente  
44110 Guadalajara, Jalisco  
Mexique

Téléphone : (52-3) 616-6215  
Télécopieur : (52-3) 615-8665

Les **Centres de commerce international** sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes pour l'exportation et les appuient dans leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le **réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN)** est un système informatisé conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 24 000 exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements de nature générale, téléphonez au (613) 944-4WIN (4946); pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-2057, ou télécopiez au 1 800 667-3802 ou au (613) 944-1078.

#### **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)**

Cet important programme du MAÉCI s'efforce d'augmenter les ventes à l'exportation en participant aux coûts des activités lancées par l'industrie et destinées aux marchés d'exportation. Le PDME peut fournir une aide financière allant jusqu'à 50 pour 100 des dépenses admissibles. Il est à noter qu'il s'agit d'une contribution remboursable et non d'une subvention, et qu'elle doit être préalablement approuvée par les autorités responsables. Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au numéro 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est exécuté à partir des 13 bureaux d'affaires CENTREACCÈS PME du Bureau fédéral de développement régional (Québec), BFDR (Q).

#### **Ressources naturelles Canada**

**Direction de l'industrie, du commerce et de la technologie**  
Service canadien des forêts  
580, rue Booth, 7<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E4  
Téléphone : (613) 947-7382  
Télécopieur : (613) 947-7399

#### **Industrie Canada**

**Direction générale de l'industrie de la forêt et des produits de construction**  
Industrie Canada  
235, rue Queen, 9<sup>e</sup> étage, Tour Est  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
Téléphone : (613) 957-0845  
Télécopieur : (613) 952-8988

**Direction générale des technologies de fabrication et de transformation**  
Secteur des industries  
Industrie Canada  
235, rue Queen, 10<sup>e</sup> étage, Tour Est  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
Téléphone : (613) 954-2703  
Télécopieur : (613) 941-2463

**L'Agence canadienne de développement international (ACDI)**

L'ACDI est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial dont elle dispose dans le cadre du Programme de coopération industrielle (PCI). Ce fonds est destiné à inciter les entreprises canadiennes du secteur privé à œuvrer dans les pays en développement en finançant en partie l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licence. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (819) 997-7905 ou télécopiez au (819) 953-5024.

**La Société pour l'expansion des exportations (SEE)**

La SEE aide les exportateurs canadiens à faire concurrence sur les marchés internationaux en assurant une vaste gamme de services de financement et de gestion du risque, y compris des assurances sur le crédit à l'exportation, du financement destiné aux acheteurs de biens et de services canadiens à l'étranger et des garanties.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Pour des renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, téléphonez au (613) 598-2500 ou télécopiez au (613) 598-6858.

**Revenu Canada**

Le Bureau des services d'administration des politiques commerciales de Revenu Canada offre des services en français, en anglais et en espagnol. On peut également se procurer les publications de Revenu Canada et les avis des douanes en téléphonant au Bureau de renseignements sur l'ALÉNA au 1 800 661-6121 ou (613) 941-0965 ou en télécopiant au (613) 952-0022.

**Associations d'affaires et associations professionnelles**

**Conseil canadien du bois**

1730, boul. Saint-Laurent, bureau 350  
 Ottawa (Ontario) K1G 5L1  
 Téléphone : (613) 247-7077  
 Télécopieur : (613) 247-7856

**Institut canadien du bois traité**

2430, prom. Don Reid, bureau 200  
 Ottawa (Ontario) K1A 8P5  
 Téléphone : (613) 737-4337  
 Télécopieur : (613) 247-0540

**Association canadienne des pâtes et papiers**

Édifice Sun Life  
 1155, rue Metcalfe, 19<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec) H3B 4T6  
 Téléphone : (514) 866-6621  
 Télécopieur : (613) 866-3035

**Bureau de promotion de l'industrie du bois**

979, ch. de Bourgogne, bureau 320  
 Sainte-Foy (Québec) G1W 2L4  
 Téléphone : (418) 650-2424  
 Télécopieur : (418) 650-2423

**Council of Forest Industries of British Columbia**

555, rue Burrard, 12<sup>e</sup> étage  
 Vancouver (Colombie-Britannique)  
 V6E 3N9  
 Téléphone : (604) 684-0211  
 Télécopieur : (614) 687-4930

**Conseil canadien pour les Amériques**

Bureaux de la direction  
 360, rue Bay, bureau 300  
 Toronto (Ontario) M5H 2V6  
 Téléphone : (416) 367-4313  
 Télécopieur : (416) 367-5460

**Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada**

99, rue Bank, bureau 250  
 Ottawa (Ontario) K1P 6B9  
 Téléphone : (613) 238-8888  
 Télécopieur : (613) 563-9218

**Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada**

75, boul. International, 4<sup>e</sup> étage  
 Etobicoke (Ontario) M9W 6L9  
 Téléphone : (416) 798-8000  
 Télécopieur : (416) 798-8050

**Chambre de commerce du Canada**

55, rue Metcalfe, bureau 1160  
 Ottawa (Ontario) K1P 6N4  
 Téléphone : (613) 238-4000  
 Télécopieur : (613) 238-7643

**Forum pour la formation en commerce international**

155, rue Queen, bureau 608  
 Ottawa (Ontario) K1P 6L1  
 Téléphone : (613) 230-3553  
 Télécopieur : (613) 230-6808

**Centre d'information linguistique**

240, rue Sparks, RPO  
 C. P. 55011  
 Ottawa (Ontario) K1P 1A1  
 Téléphone : (613) 523-3510

**Service d'invitations ouvertes à soumissionner**

C. P. 22011  
 Ottawa (Ontario) K1V 0W2  
 Téléphone : 1 800 361-4637 ou  
 (613) 737-3374

**Association canadienne de normalisation**

178, boul. Rexdale  
 Etobicoke (Ontario) M9W 1R3  
 Téléphone : (416) 747-4000  
 Télécopieur : (416) 747-4149

**Conseil canadien des normes**

45, rue O'Connor, bureau 1200  
 Ottawa (Ontario) K1P 6N7  
 Téléphone : (613) 238-3222  
 Télécopieur : (613) 995-4564

**Ambassade du Mexique au Canada**

**Ambassade du Mexique**  
 45, rue O'Connor, bureau 1500  
 Ottawa (Ontario) K1P 1A4  
 Téléphone : (613) 233-8988  
 Télécopieur : (613) 235-9123

**MEXIQUE**

**Gouvernement du Mexique**

**Secrétariat au développement social**

*Secretaría de Desarrollo Social (Sedesol)*  
 Av. Constituyentes No. 947-B, P.B.  
 Col. Belén de las Flores  
 01110 México, D.F.  
 Mexique  
 Téléphone : (52-5) 271-1616/8521  
 Télécopieur : (52-5) 271-8862

**Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche  
Division de la forêt**

*Secretaría del Medio Ambiente,  
Recursos Naturales y Pesca  
(Semarnap)  
Dirección General Forestal  
Av. Progreso No. 5, Edif. Principal, P.B.  
Col. Del Carmen  
04100 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 554-5620  
Télécopieur : (52-5) 554-3599*

**Secrétariat à la réforme agraire  
Secretaría de la Reforma Agraria  
(SRA)**

*Av. Heróica Escuela Naval Militar  
No. 701  
Col. Presidentes Ejidales  
04801 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 608-2418/3359,  
632-3676/2953  
Télécopieur : (52-5) 656-27778*

**Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et au développement rural**

*Secretaría de Agricultura, Ganadería  
y Desarrollo Rural (Sagar)  
Insurgentes Sur No. 476, Piso 13  
Col. Roma Sur  
06760 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 584-0786/  
0271/6288  
Télécopieur : (52-5) 584-2699*

**Producteurs et importateurs de papier**

*Productores e Importadores de  
Papel. (PIPSA)  
Poniente 140 No. 840  
Col. Industrial Vallejo  
02300 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 729-7001  
Télécopieur : (52-5) 567-4482/1555*

**Associations d'affaires et professionnelles mexicaines**

**Association mexicaine des distributeurs de machinerie**  
*Asociación Mexicana de Distribuidores de Maquinaria, A.C.  
Av. Tenayuca No. 107  
Col. Vértiz Navarte, Del. Benito Juárez  
03900 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 604-8807/8654  
Télécopieur : (52-5) 604-6328,  
605-2877*

**Association nationale des fabricants de panneaux de bois**  
*Asociación Nacional de Fabricantes de Tableros de Madera, A.C.*

*Viaducto Miguel Alemán No. 277  
Col. Escandón  
11800 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 573-0986,  
273-0004  
Télécopieur : (52-5) 273-0933*

**Conseil national consultatif du bois dans la construction**

*Consejo Nacional de la Madera en la Construcción A.C. (Comaco)  
Av. Quintana Roo No. 141-603  
Col. Hipódromo Condesa  
06170 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 564-5007  
Télécopieur : (52-5) 277-6715*

**Institut national de recherche agricole et forestière**

*Instituto Nacional de Investigaciones Forestales y Agropecuarias (Inifap)  
Av. Serapio Randón No. 83  
Col. San Rafael  
México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 546-8959/0951  
poste 286  
Télécopieur : (52-5) 546-9020*

**Association mexicaine des techniciens de l'industrie des pâtes et papiers**

*Asociación Mexicana de Técnicos de las Industrias de la Celulosa y del Papel, A.C. (Atcp)  
Av. Lafayette No. 138  
Col. Anzures  
11590 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 254-7776/  
7990/7153  
Télécopieur : (52-5) 203-8521*

**Chambre nationale des industries du papier et de la cellulose**

*Cámara Nacional de las Industrias de la Celulosa y del Papel (CNICP)  
Privada San Isidro No. 30  
Col. Reforma Social  
11650 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 202-8603  
Télécopieur : (52-5) 202-1349*

**Chambre nationale de l'industrie des produits de la forêt**

*Cámara Nacional de la Industria Forestal (CNIF)  
Viaducto Miguel Alemán No. 277  
Col. Escandón  
11800 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 273-0986  
Télécopieur : (52-5) 273-0933*

**Chambre nationale de l'industrie du bois d'œuvre et des produits connexes**

*Cámara Nacional de la Industria Maderera y Similares  
Av. Santander No. 15 Desp. 301  
Col. Insurgentes Mixcoac  
03920 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 598-6725/6932  
Télécopieur : (52-5) 598-6932*

**Chambre nationale de l'industrie de la transformation**

*Cámara Nacional de la Industria de la Transformación (Canacintra)*

Av. San Antonio No. 256

Col. Ampliación Nápoles

03849 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 563-3400

Télécopieur : (52-5) 598-8044

**Association mexicaine des importateurs et des exportateurs de la République du Mexique**

*Asociación Nacional de*

*Importadores y Exportadores de la*

*República Mexicana (ANIERM)*

Av. Monterrey No. 130

Col. Roma

06700 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 564-9379,

584-9522

Télécopieur : (52-5) 584-5317

**Sociétés mexicaines**

*Empresas la Moderna*

Río Caura No. 359 Oriente

Plaza Las Villas, Altos

Col. Del Valle

San Pedro Garza García, Nuevo León

Mexique

Téléphone : (52-8) 399-0800

Télécopieur : (52-8) 399-087

à 0860

*Grupo Ecológico Sierra Gorda A.C.*

Calle Juárez No. 9

Col. Centro

76340 Jalpan de Serra, Querétaro

Mexique

Téléphone : (52-4) 296-0242/6029

Télécopieur : (52-4) 296-0242

*Celulosa y Derivados (CYDSA)*

Av. Presa No. 8

San Juan Iztahuantepec

Tlanepantla

Estado de México

Mexique

Téléphone : (52-5) 328-9904

Télécopieur : (52-5) 718-2450

*Grupo Pulsar*

Plaza Comercial Las Villas

Río Caura 358 Oriente, Altos

Col. del Valle

66220 Garza García, Nuevo León

Mexique

Téléphone : (52-8) 399-0812/

0800/0801

Télécopieur : (52-8) 356-7332

*Kimberley-Clark de México*

Av. José Luis Lagrange No. 103, Piso 3

11510 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 282-7300/7200

Télécopieur : (52-5) 282-7342

*Plywood Ponderosa de México, S.A.*

Blvd. Juan Pablo II Km. 2.5

31390 Chihuahua, Chihuahua

Mexique

Téléphone : (52-14) 20-0477

Télécopieur : (52-14) 20-0022

*Smurfit Cartón y Papel de México*

Av. J. Balmes No. 11, 7D

11050 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 729-2300

Télécopieur : (52-5) 395-5776

**Presse**

**Machinerie et technologie**

*Tecnología y Maquinaria*

Mensuel, 6 000

*Asociación Mexicana de*

*Distribuidores de Maquinaria, A.C.*

Av. Tenayuca No. 107

Col. Vértiz Navarte, Delegación

Benito Juárez

03900 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 604-8807/8654

Télécopieur : (52-5) 604-6328,

605-2877

DOCS  
CAI EA612 97F56 FRE  
Equipements, secteur de la forêt et  
des pâtes et papiers. --  
54074167